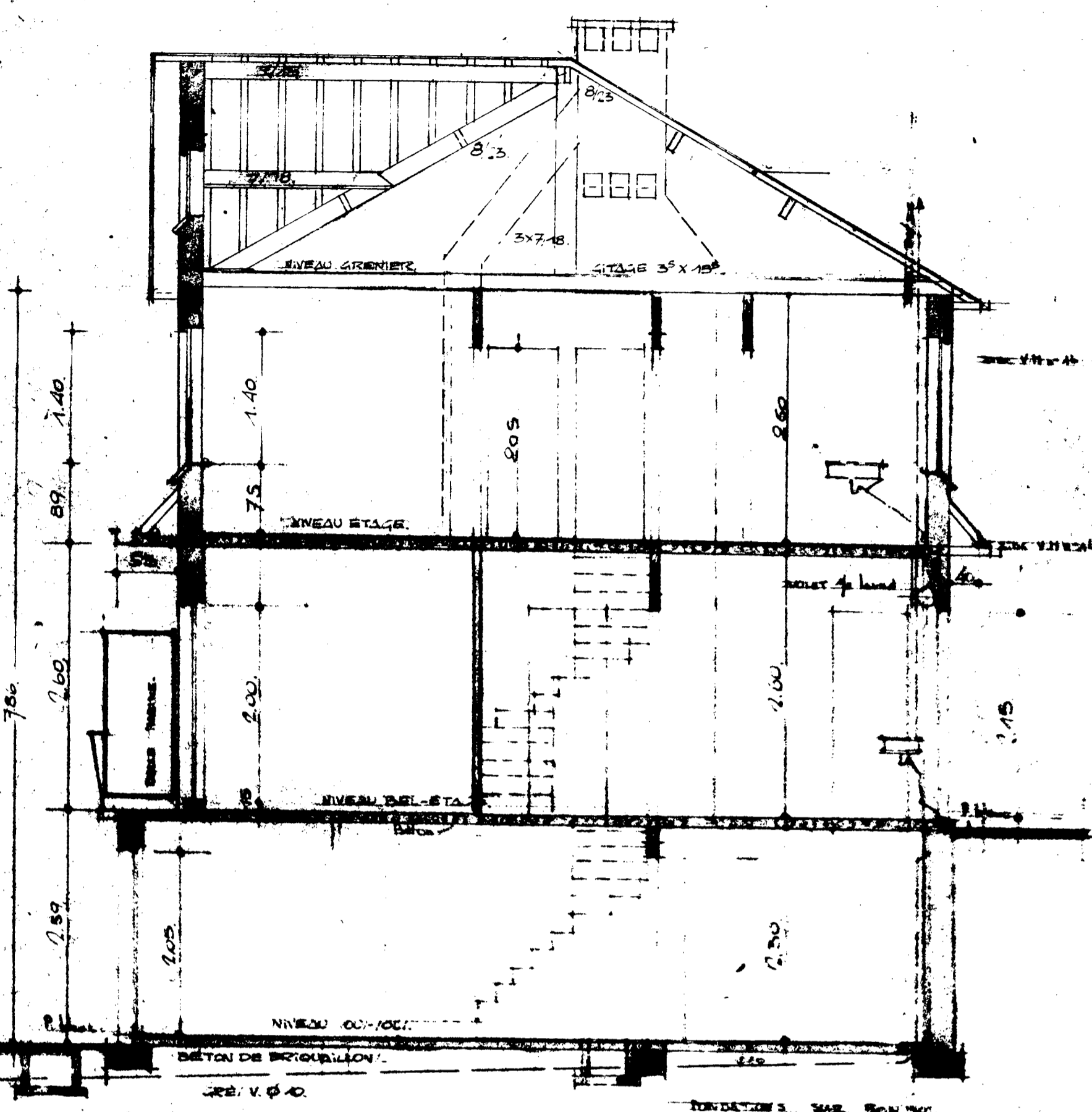




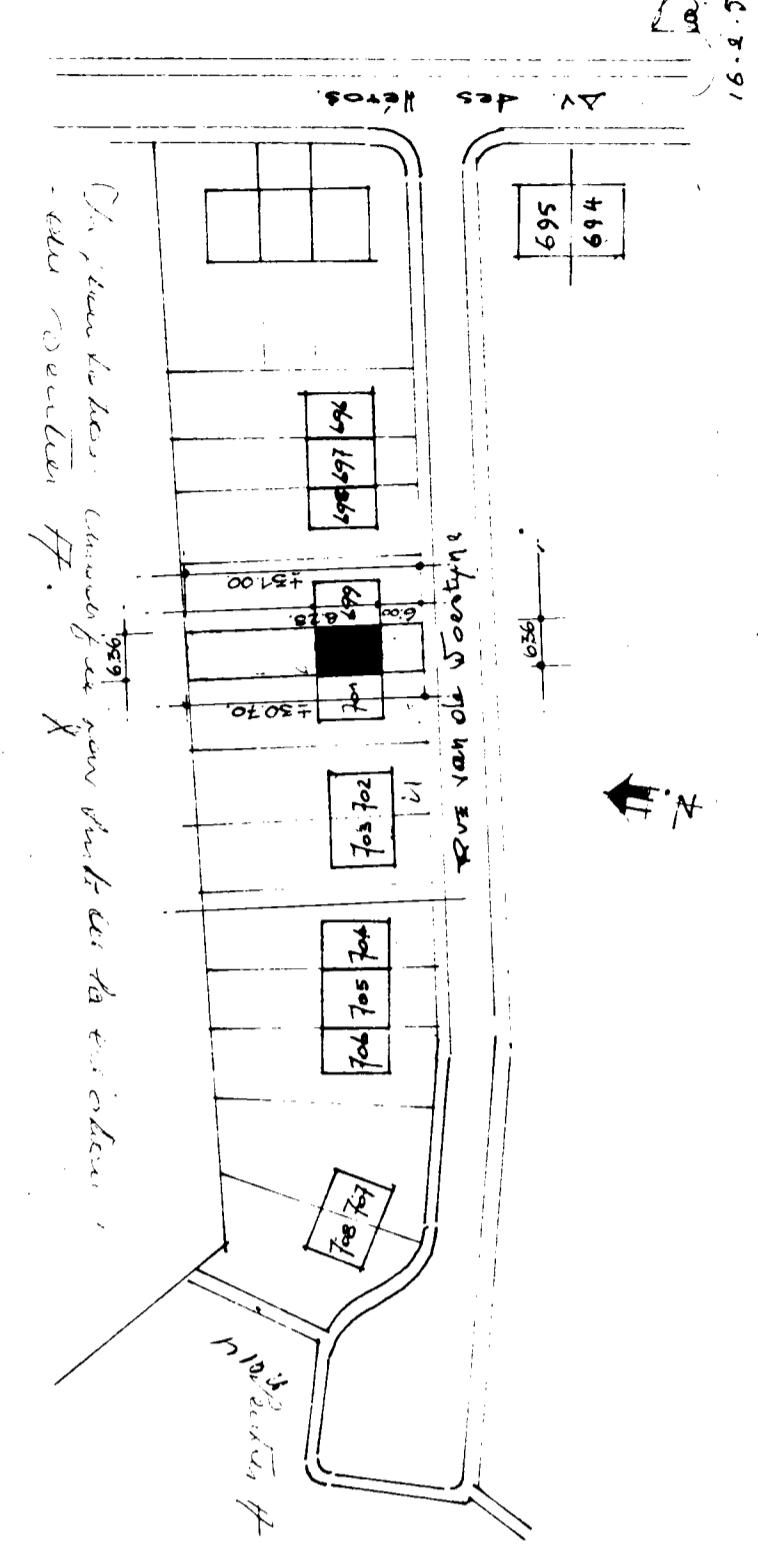
FAÇADE A RUE

FAÇADE ARRIERE

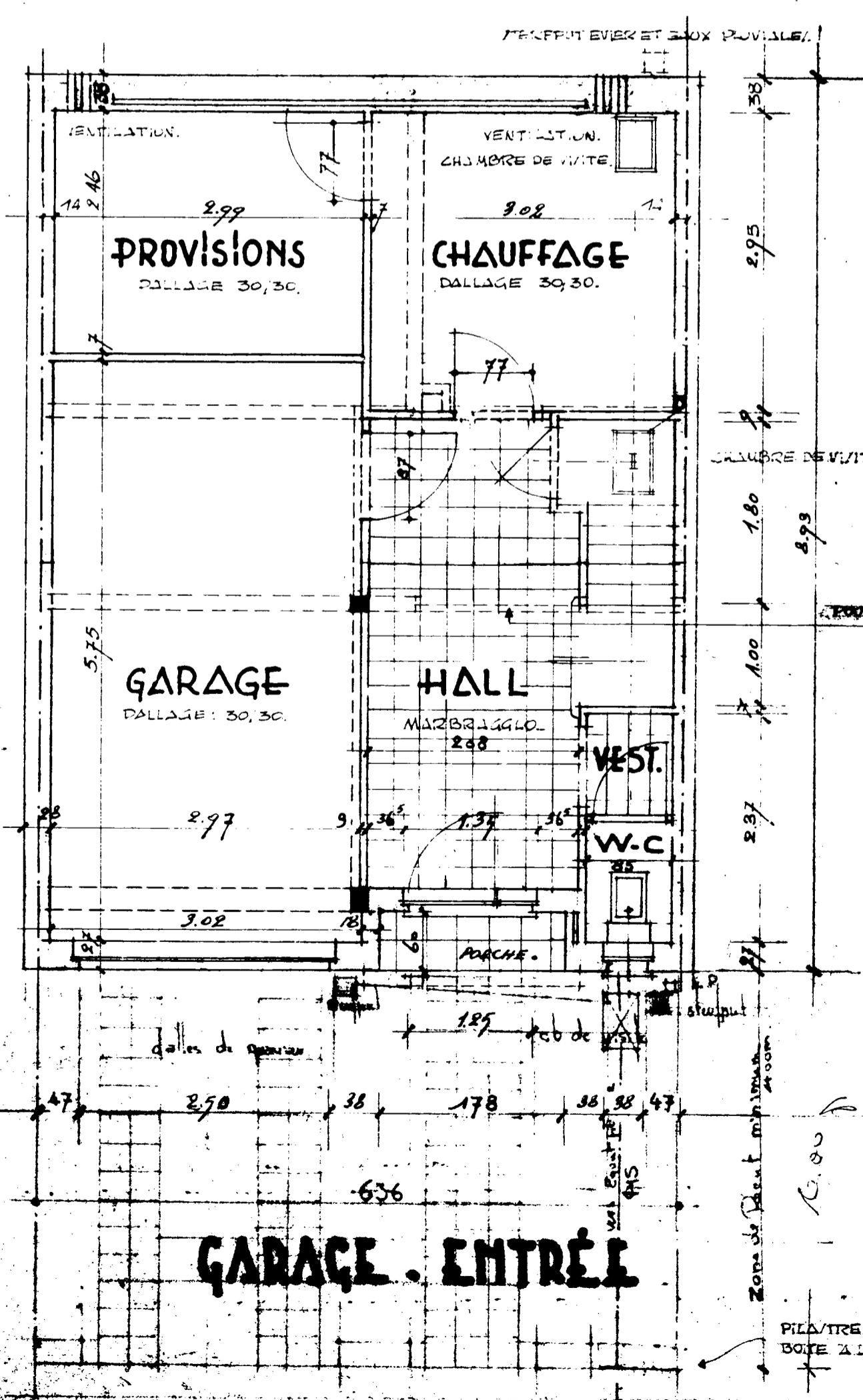


COUPE.

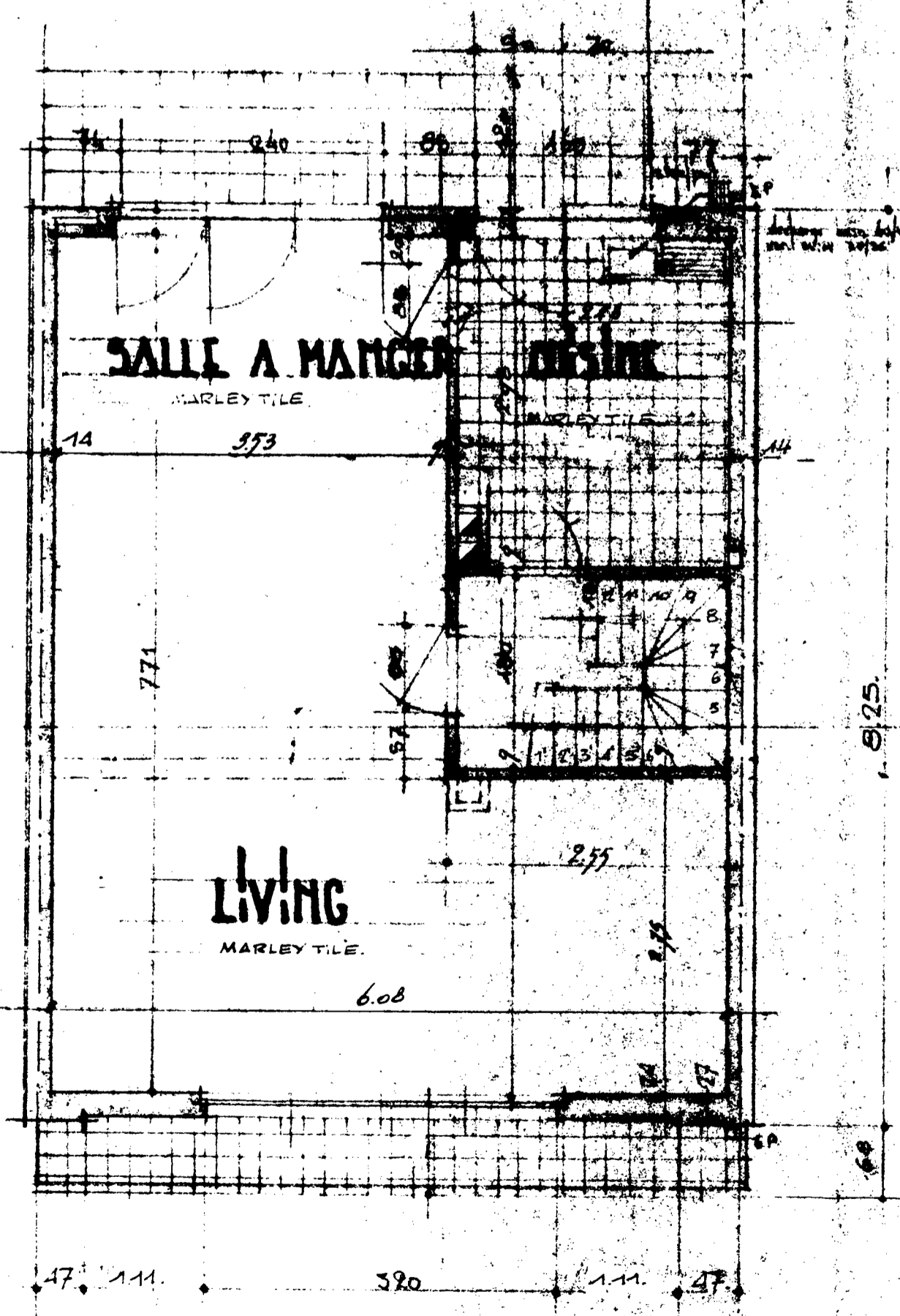
LE BÉTON CANAL AU PLAN NE LE SONT QU'À TITRE INDICATIF. LES ENTRE-ÉLÉMENTS EN ET SONT RÉPÉTÉS. S. TOUTES LES FONDATIONS SONT À 60 CM EN DEHORS DU SOL. TOUS LES MURS EN CONTACT AVEC LE TERRE-REVENANT SONT CIMENTÉS ET HYDROPHILÉS. PEINTURE À L'EAU AU DEHORS DU NIVEAU DES CROIX.



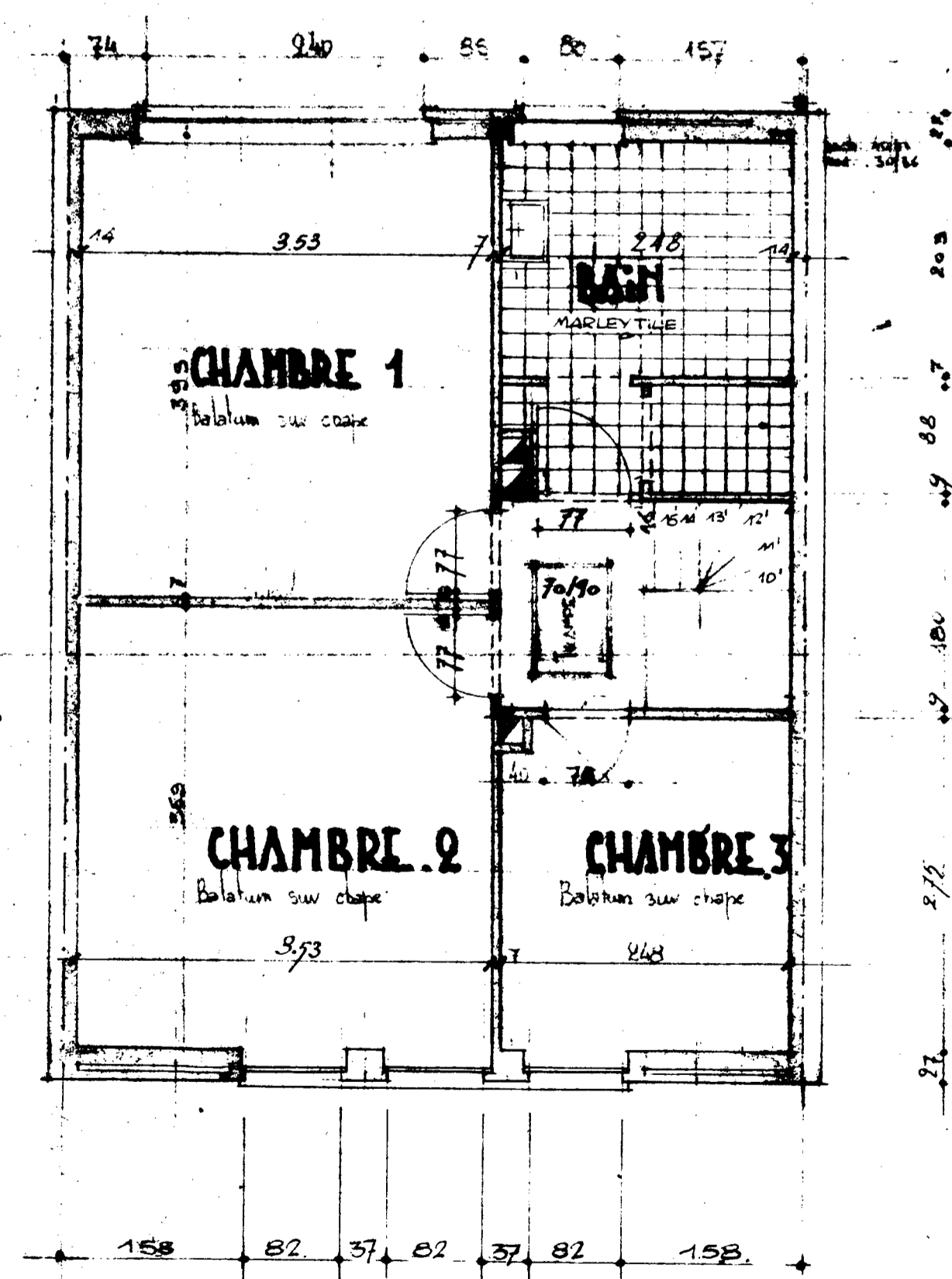
SITUATION



GARAGE - ENTRÉE



BEL-ÉTAGE



ÉTAGE

COMMUNE D'AUDERGHEM		
"PARC DES PRINCES"		
TYPE "MON REVE", M. v.1.		LOT. n° 700
PLAN DONT A NOTRE DEMANDE VOUSERISATION DE BÂTI.		
DATE DU:		
PLAN DRESSÉ PAR	POUR ACCORD : LE PROPRIÉTAIRE	POUR ACCORD D'EXECUTION
L'ARCHITECTE MAX PEETER/ 1111, W.V. 508.	STERPIN Luc 19, Av. de la Vierge - Heule	CONFIRME L'ENTRE-PRÉNEUR
<i>Max Peeter</i>	<i>Sterpin</i>	
MAX PEETER/ARCHITECTE, 1111 W.V. 508, AVENUE OLEMAN - AUDERGHEM		REPRODUCTION
ORIGINE LE 8.11.58.	DESIGNÉ PAR	Proposé par l'architecte communal
VERIFIÉ PAR	MODIFIÉ LE	le 29 IV 1958
DOSSIER: N° 77.		et approuvé par le Collège Echevinal d'Auderghem en séance du 29 IV 1958
EN PLACEMENT DESERVA A L'ADMINISTRATION COMMUNALE AUX SERVICE DE L'URBANISME ET AUX TRIMERE		
Par ordonnance: Le Collège Echevinal d'Auderghem		